



A l'attention de Monsieur le Premier Ministre François BAYROU

Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 Paris

A Paris, le 13 mars 2025

Objet : Soutien à la filière des eaux-de-vie de vin – Demande d'action diplomatique urgente en Chine

Monsieur le Premier ministre,

JEAN-FRANÇOIS
PORTARRIEU

CHRISTIAN KLINGER

En tant que co-présidents de l'Association Nationale des Élus de la Vigne et du Vin (ANEV), nous souhaitons attirer votre attention sur la situation critique que traverse la filière des eaux-de-vie de vin, et plus particulièrement les appellations Cognac et Armagnac, face aux mesures restrictives imposées par les autorités chinoises.

*Député de la
Haute-Garonne*

*Sénateur du
Haut-Rhin*

*CO-PRESIDENTS DE
L'ASSOCIATION
NATIONALE DES ÉLUS
DE LA VIGNE ET DU VIN*

Depuis octobre 2023, les exportations de ces eaux-de-vie sont soumises à un cautionnement bancaire par les douanes chinoises, équivalent à des taxes anti-dumping. Ces mesures ont déjà entraîné une baisse de 50 % des expéditions mensuelles, engendrant des pertes actuellement estimées à 50 millions d'euros par mois par la filière. Si rien n'est fait, cette situation menace de faire basculer le territoire dans une crise économique et sociale majeure, mettant en péril plus de 70 000 emplois directs et indirects et l'avenir de milliers de familles.

En novembre dernier, le Président de la République s'était engagé à ouvrir une négociation gouvernementale bilatérale avec la Chine pour résoudre ce différend. Vous-même, Monsieur le Premier ministre, avez confirmé lors d'un échange récent au Salon International de l'Agriculture que le gouvernement travaillait activement à une issue positive. Nous saluons ces engagements, et ne pouvons qu'y souscrire tant l'urgence de la situation exige une action rapide et concrète.

Le Gouvernement chinois a reporté la conclusion de son enquête anti-dumping au 5 avril 2025, avec une possibilité de prolongation jusqu'au 5 juillet 2025. Ces délais représentent une fenêtre d'opportunité pour conclure des discussions diplomatiques et éviter que les taxes ne deviennent définitives.

C'est pourquoi nous vous demandons solennellement de concrétiser rapidement un déplacement en Chine. Une mission diplomatique de haut niveau, avec à vos côtés une forte délégation d'acteurs de la filière, constituerait un signal fort pour relancer les échanges commerciaux et sécuriser l'avenir de nos appellations.

Nous sommes convaincus que la France, partenaire commercial historique de la Chine et dont les relations diplomatiques reposent sur plus de soixante années d'échanges, peut parvenir à un accord équitable avec les autorités chinoises.

Dans l'attente d'une action rapide, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.



Jean-François PORTARRIEU

Député de la Haute-Garonne

Co-président de l'ANEV



Christian KLINGER

Sénateur du Haut-Rhin

Co-président de l'ANEV